

Le Petit Penchardais

À LA UNE

OPÉRATION RAMASSAGE DES DÉCHETS AVEC LE CMJ

ENFANCE

P. 7

MAIRIE

BUDGET PARTICIPATIF
ÉCOLOGIQUE

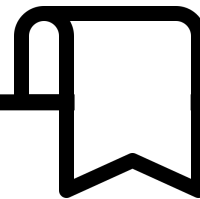
P. 4

CIVISME

RÈGLES D'URBANISME :
RAPPEL

P. 9

SOMMAIRE



Mairie

P. 3

- Cérémonie du 8 mai 1945
- Liste des délibérations votées
- Visite sénatoriale
- Budget participatif écologique de la Région Île-de-France
- Avancement du projet de l'extension de l'école de l'Arpent
- Sécurisation rue de Meaux

Vie pratique

P. 5

- Distribution de sacs à déchets verts
- M'T DENTS : programme de prévention dentaire

Enfance

P. 6

- Retour sur la réunion avec le centre de loisirs
- Retour sur l'atelier crêpes du Conseil Municipal des Jeunes
- Le CMJ organise une opération ramassage de déchets à Penchard

Travaux

P. 8

- Carrefour Duquesne/Arpent Noir
- Réfection cour de la boulangerie
- Réfection voirie RD 140

Civisme

P. 9

- Règles d'urbanisme : RAPPEL

Sécurité

P. 9

- Alerte entre voisins

Associations

P. 10

- ALORS

Communication

P. 10

- Donnez-nous votre opinion concernant le Petit Penchardais

Vie du village

P. 10

- Les lignes de bus changent de numéro
- Campagne de dératisation

Tribune libre

P. 11

- Majorité municipale
- Groupe de l'opposition

LE COIN

DES PENCHARDAIS

P. 11

- Poèmes de Marcelline DELAMARRE
- Poème de Martine GIBLAISSE-PREJEANT

Loisirs

P. 12

- Les actualités de la bibliothèque de Penchard
- Jeux
- Recette : Gâteau invisible aux pommes



L'EDITO

du Maire



Avec le retour du printemps, revient le temps des travaux. Beaucoup restent à faire et malgré les contraintes budgétaires, nous nous attachons à améliorer la situation du mieux possible.

Ainsi, **la cour de la boulangerie verra son revêtement repris** durant la troisième semaine d'avril, à l'occasion de la semaine de vacances bien méritées de notre boulanger. Les dégradations importantes de cet espace le rendent dangereux et des travaux s'avèrent nécessaires.

L'**aménagement définitif du carrefour rue Lucien Duquesne / rue de l'Arpent noir** sera également réalisé à cette période. Après une phase de test qui s'est avérée concluante, il est désormais temps de passer à l'installation des bordures et barrières qui viendront sécuriser cet espace et permettre une limitation de la vitesse de passage des véhicules.

Enfin, le Conseil départemental nous a confirmé la programmation de la **réfection de la couche de roulement de la RD140**. Ces travaux, que nous attendions depuis deux années, auront lieu la première semaine du mois de juillet. Il s'agira de raboter la chaussée sur toute la largeur de la route entre les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération, depuis la résidence du Bois (rue de Neufmontiers), jusqu'à l'angle de la rue du Stade et de la rue de Chambry. À la suite de ce rabotage, une nouvelle couche d'enrobé sera mise en place. Ces travaux qui s'étaleront sur toute la semaine, demanderont un peu d'organisation et seront source de quelques contraintes, puisqu'il faudra que la rue soit libre de tout véhicule en stationnement. **Une réunion publique sera organisée prochainement** afin de préparer au mieux cette période de travaux.

Le retour du printemps marque également **la reprise de la collecte des déchets verts**. L'évolution de la réglementation ainsi que le coût très important de cette collecte, (un million d'euros comprenant l'achat des sacs et l'organisation de la collecte), conduisent la communauté d'agglomération à étudier toutes les options afin de contenir les frais occasionnés par cette collecte. A cette fin, **un sondage est réalisé auprès des habitants** pour recueillir des informations permettant d'identifier les évolutions possibles. Je profite de l'occasion pour vous rappeler que le SMITOM met à disposition gratuitement des composteurs individuels que vous pouvez réserver en envoyant un mail à composteurs@meaux.fr.

Bon jardinage, en espérant que la météo nous laisse un peu de répit après les multiples épisodes pluvieux que nous avons connus cet hiver.

Marc ROUQUETTE.

RESTONS EN CONTACT

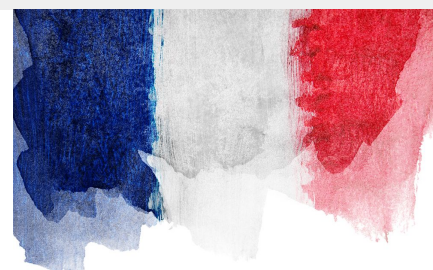
Ecrivez-moi sur mairie@penchard.fr ou prenez rendez-vous au 01 64 34 10 86

Cérémonie du 8 mai 1945

Comme chaque année, le village est invité à se rassembler devant le monument aux morts sur la place de la Mairie afin de commémorer la célébration de la victoire du 8 mai 1945 et rendre hommage aux soldats morts pour la France.

A cette occasion, M. le Maire fera son discours commémoratif et sera accompagné des enfants de l'école de Penchard pour le chant de la Marseillaise.

A la suite de la commémoration, l'équipe communale invite toutes les personnes présentes à partager un moment convivial autour d'un apéritif préparé par vos élus et qui se déroulera au sein de la mairie.



COMMÉMORATION DU
8 mai 1945



Liste des délibérations votées

Conseil Municipal du 28 février 2024

- ◆ DÉLIBÉRATION N°01-2024 : Demande d'avis portant sur le retrait de la commune d'Iverny du Syndicat Intercommunal du collège de Crégy-lès-Meaux
- ◆ DÉLIBÉRATION N°02-2024 : Reprise par la commune d'une concession
- ◆ DÉLIBÉRATION N°03-2024 : Remise gracieuse

Visite sénatoriale



Vendredi 15 mars, Monsieur le Maire et ses adjoints Mme Christine SIEVERT-PÉRE et M. Guy THOMASSIN ont accueilli en mairie, **Mme Anne CHAIN LARCHÉ et M. Pierre CUYERS, sénateurs réélus** lors des dernières élections sénatoriales du 23 septembre 2023 à l'occasion desquelles la moitié des membres du Sénat a été renouvelée.

Cette rencontre a été l'occasion d'**échanges fructueux** sur les problèmes rencontrés par les petites communes rurales dans l'élaboration des projets structurants, et notamment dans la recherche de subventions.

Nos sénateurs, dont c'était la première visite dans notre commune, ont assuré Monsieur le Maire de **tout leur soutien en cas de besoin**. Très attachés à maintenir le contact avec les élus de terrain, ils ont promis de renouveler, à l'avenir, ce type de visite.

Budget participatif écologique de la Région Île-de-France

Le principe du budget participatif a été introduit, il y a fort longtemps, mais son extension en France, date du début des années 2000. En Ile-de-France, ce sera en 2024, la 6ème édition de ce processus de démocratie participative **permettant aux citoyens d'affecter des budgets à leur collectivité**, leur association ou leur copropriété.

Les 6 thématiques pour 2024 sont :

- Les espaces verts et la biodiversité
- Les vélos et les mobilités propres du quotidien
- L'alimentation
- La propreté, la prévention et gestion des déchets et l'économie circulaire
- Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
- La santé environnementale

Du 11 décembre 2023 au 5 février 2024, les projets ont été déposés, puis **en juin 2024, ce sera le vote en ligne des franciliens** avant l'annonce des résultats qui sera faite en septembre 2024. Pour cette année, trois projets ont été déposés pour Penchard :

- Changement des fenêtres de la salle des fêtes
- Changement du four de l'école de l'Arpent
- Installation de distributeurs de sacs pour déjections canines

L'attribution des subventions n'est pas systématique et elle est **conditionnée aux votes que les citoyens** devront effectuer en juin prochain en se connectant sur le site internet dont nous vous communiquerons les références.

Si le projet est retenu après l'étape du vote, nous pourrons recevoir une subvention de 1000 à 10000 € en fonction de la thématique du projet. **En 2022 et 2023, nous avons ainsi obtenu 10000 € de subvention pour le remplacement de nos candélabres par de nouveaux modèles LED.**

Il est donc indispensable que chacun de nous soit investi dans la vie de la commune. Plus, le nombre de votants sera élevé, plus nous serons assurés de percevoir ces subventions. Il s'agit de permettre la réalisation de nos projets tout en minimisant l'impact des dépenses sur le budget de la commune, et en conséquence sur les finances de chacun d'entre nous. Il faut, en effet, garder à l'esprit que le budget de la commune est alimenté par des fonds, qui sont tous issus de nos impôts.

Nous reviendrons vers vous en juin prochain, afin de vous communiquer tous les détails relatifs au processus de vote. **Nous comptons sur votre participation active !**

Ensemble, contribuons aux projets du village !

Avancement du projet d'extension de l'école de l'Arpent

Après une période importante de recueil des besoins, de réflexion, de conception et de recherche active de subventions pour financer ce projet structurant, le début des travaux se rapproche et nous sommes très heureux de voir ce projet se concrétiser au fil des mois qui passent. Nous rappelons que **les travaux devraient normalement commencer au deuxième semestre de 2024**, pour une livraison que nous espérons pour la **rentrée scolaire de septembre 2025**, si aucun contretemps n'intervient.

Rappelons que ce projet a pour principal but de **rassembler l'ensemble des classes** actuellement disséminées sur 3 sites dans la commune (*rue de l'Arpent, place de la Mairie et rue de l'Église*). Ainsi, un groupe scolaire cohérent et évolutif permettra aux parents, aux enseignants et aux élèves de **gagner en efficacité**, en **praticité** et en **sécurité** (*notamment en supprimant les flux d'élèves entre les sites*).

A ce stade, nous en sommes à l'étape de **présentation de l'avant-projet définitif** qui doit avoir lieu ce 5 avril 2024. Nous avons à cœur de vous tenir informés de l'avancement de ce projet dans chaque numéro du *Petit Penchardais*.

Sécurisation rue de Meaux

Autre sujet d'envergure au cœur des préoccupations de l'équipe communale : **sécuriser la circulation dans la rue de Meaux**, notamment en réalisant des installations visant à réduire la vitesse de passage sur cet axe très emprunté.

Les **consultations des entreprises amenées à intervenir** sur ce projet sont en cours et sont menées par le cabinet BEC mandaté pour une mission d'Assistance à Maître d'Ouvrage. Nous sommes impatients, comme tout un chacun, d'engager ces travaux mais il faut considérer que chaque étape du projet peut prendre plusieurs mois d'analyse et d'étude pour les différentes structures ou institutions impliquées.



VIE PRATIQUE

Distribution de sacs à déchets verts

Les distributions des sacs à déchets verts mis à disposition des habitants reprennent aux dates suivantes :

- samedi 30 mars 2024
- samedi 4 mai 2024
- **pas de distribution en juin, juillet, août et septembre**
- samedi 5 octobre 2024
- samedi 2 novembre 2024

Toutes les informations sur le site Internet de la commune : penchard.fr/ramassage-des-dechets-verts





M'T DENTS : programme de prévention dentaire

Bilan 2023

41 152 enfants et jeunes de 3 à 24 ans, 3 276 femmes enceintes ont pu bénéficier du programme M'T DENTS en Seine-et-Marne.

Rappel

M'T DENTS est un programme de prévention bucco-dentaire de l'Assurance Maladie. C'est un RDV offert, tous les 3 ans, dès l'âge de 3 ans et jusqu'à 24 ans, ainsi que les soins qui doivent être réalisés après ce RDV.

Consultation et soins sont gratuits sur présentation de la carte vitale et de l'invitation de l'Assurance Maladie reçue par courrier. Les femmes enceintes sont également bénéficiaires, car les dents et les gencives peuvent être fragilisées par la grossesse : une invitation leur est envoyée au 4ème mois.

Vous avez perdu le formulaire ?

Allez sur votre compte AMELI, rubrique « Mon espace prévention » pour le télécharger.

Attention, le formulaire est valable 1 an.

Profitez pleinement de ces RDV offerts pour la bonne santé de vos dents et celle de vos enfants !

ENFANCE

Retour sur la réunion avec le centre de loisirs

Lors du premier conseil d'école de cette nouvelle année scolaire, les représentants des parents d'élèves avaient regretté l'absence de représentant de Charlotte loisirs, le prestataire pour la gestion de notre centre de loisirs. Un certain nombre de parents d'élèves ayant fait part de leur souhait de pouvoir échanger avec la direction du centre de loisirs, **nous avons organisé une réunion publique** afin que chacun puisse aborder les sujets qui le préoccupent.



M. Gambotti le directeur enfance de Charlotte loisirs et Mme Maëva Guérin la directrice du site de Penchard étaient présents pour répondre aux questions des parents. **L'échange s'est déroulé de façon constructive** malgré la très faible participation des parents.

Les principaux sujets abordés concernaient la constitution des goûters, la communication de l'association à destination des parents et l'utilisation des locaux.

S'agissant de la **constitution des goûters**, M. Gambotti a rappelé que l'association était tenue de respecter les recommandations du GEMRCN pour ce qui concerne les quantités distribuées. Il s'est engagé à revoir l'offre de choix et à proposer une alternative sucrée lorsqu'un laitage est programmé.

Concernant la **communication**, elle va être renforcée. Des affiches détaillant les périodes d'ouverture et de fermeture durant les vacances scolaires ainsi que le planning des activités vont être installées. Par ailleurs, un mail détaillant le programme des activités pendant la période des vacances à venir sera envoyé aux familles.

Enfin, quant à la question de **délocaliser le centre de loisirs** dans les locaux de l'école de l'arpent, il a été indiqué que cela n'est pas possible en l'état car cela nécessite de faire approuver ce bâtiment par l'autorité compétente. Il sera toutefois possible d'utiliser ponctuellement ces locaux dans l'attente du déménagement définitif du centre de loisirs, lorsque l'extension de l'école sera terminée.

Retrouvez toutes les informations concernant le centre de loisirs sur penchard.fr/accueil-de-loisirs



Retour sur l'atelier crêpes du Conseil Municipal des Jeunes

Le samedi 3 février, il y a eu la Chandeleur à Penchard. Nous avons organisé une **crêpes party** à la salle des fêtes pour les jeunes de la commune.

Nous avons préparé la liste de courses puis nous sommes allés chercher les ingrédients nécessaires.

Nous avons créé le flyer d'informations que nous avons distribué dans les classes.

Le jour J, nous avons installé la salle pour accueillir les jeunes de 6 à 15 ans. **Plus de 20 participants ont répondu à l'appel** sur inscription préalable.

Les enfants de Penchard ont pu préparer la pâte à crêpes avec notre aide.

Pendant la cuisson, nous avons pu **jouer à des jeux de société**. Nous avons ensuite préparé et servi les crêpes à la demande de tous les participants.

C'était très bon !

Voici notre recette :

- 250g de farine
- 4 oeufs
- 50g de beurre fondu
- 3 cuillères à soupe de sucre
- 2 cuillères à soupe d'huile
- 50 cl de lait

Les élus du CMJ : Antoine, Ilyes, Chloé et Gaspard



Le CMJ organise une opération ramassage de déchets à Penchard

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes sont fiers d'organiser une **action de ramassage des déchets le samedi 27 avril**, comme prévu dans le programme de certains membres.

Le point de rendez-vous est donné à **15 h à la place de la mairie**.

Un concours du sac de déchets le plus lourd sera organisé au terme du ramassage, à 17h sur la place de la mairie. Les 3 sacs les plus lourds seront récompensés.

Un petit verre de l'amitié sera ensuite offert par la municipalité à tous les participants.

La participation est ouverte à tous : **nous vous attendons nombreux et nombreuses pour cette journée d'action !**



TRAVAUX PASSÉS ET À VENIR

Les travaux d'entretien et d'aménagement se poursuivent sur la commune.

Carrefour Duquesne/Arpent Noir

En novembre 2023, nous avons procédé à la **mise en place d'un aménagement provisoire** avec des balisettes J11 et des séparateurs de voie K16, pour matérialiser les différentes modifications et surtout vérifier la possibilité de réalisation de cet aménagement durant plusieurs mois.

Malgré les deux déplacements de matériels par des inconscients peu reconnaissants du travail des personnes qui les ont mis en

place et au risque de nuire à la sécurité, la circulation de tous les véhicules empruntant cette voie **s'est réalisée sans problème**, y compris pour le passage des véhicules de collecte des déchets.

Ayant pu constater le bien fondé des installations, **les travaux définitifs d'aménagement** auront lieu la seconde semaine des congés de printemps, c'est-à-dire du 15 au 19 avril 2024, par la société WIAME.



Réfection cour de la boulangerie

Suite aux nombreux passages des véhicules des clients, **la cour de notre boulangerie se dégradait** depuis plusieurs mois. Il a donc été décidé de **procéder à sa réfection**. Plusieurs devis ont été demandés aux sociétés Eiffage, Jean Lefebvre et Wiame. Cette dernière ayant proposé le devis le mieux disant a été retenue pour cette réfection. Celle-ci se déroulera entre le 15 et le 19 avril 2024, semaine durant laquelle nos boulangers seront en congés.

Réfection voirie RD 140

Cette départementale qui traverse notre village, rue de Chambry, Grande Rue et rue de Neufmontiers, faisait depuis plus de deux ans l'objet de **demandes de réfection**.

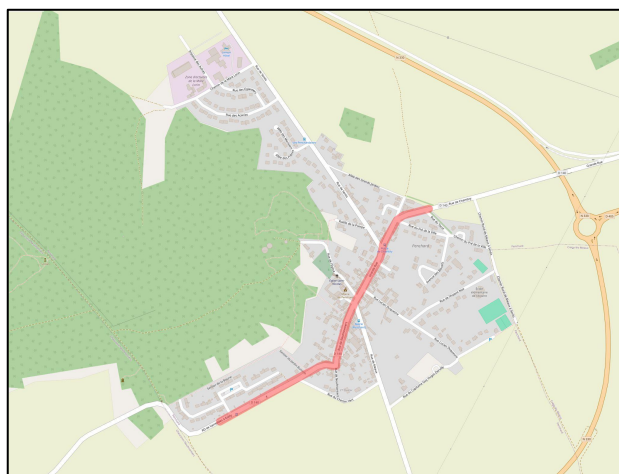
Après de nombreuses relances, le département a enfin décidé de faire ces travaux qui consisteront à **raboter la couche de roulement** sur environ 6 à 10 cm et à refaire celle-ci. En amont de ces travaux, la commune devra changer ou remonter un certain nombre de bordures de trottoirs, cette opération étant à la charge de notre village.

Ces travaux de réfection ne peuvent pas être réalisés en une seule opération. Le département, après discussion avec les représentants de la commune, a décidé de faire ces travaux en 3 phases, lors de la première semaine de juillet. Celles-ci se réaliseront de nuit pour limiter l'impact sur la circulation, soit :

- **Première phase** : rue de Neufmontiers (2 nuits)
- **Seconde phase** : grande rue (1 nuit)
- **Troisième phase** : rue de Chambry (1 nuit)

Une analyse concernant le stationnement des riverains et la circulation sur ces voies va être réalisée, pour limiter le plus possible l'impact des travaux durant cette semaine et des solutions vont être proposées.

Bien évidemment des informations seront communiquées avant le début de ces travaux.



Règles d'urbanisme : rappel

L'équipe en charge de l'urbanisme est une nouvelle fois contrainte de **répéter les obligations auxquelles les administrés doivent se conformer**, en espérant être enfin entendus par tous.

Nous vous rappelons que tous travaux concernant le bâti doivent **faire l'objet d'une déclaration** auprès du service urbanisme de la commune.

Cependant il faut également rappeler que :

- Vous détenez un permis de construire ou un permis d'aménager: Vous devez déclarer l'ouverture de votre chantier à la mairie. (D.O.C.)
- Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire par exemple) pour réaliser des travaux et vos travaux sont terminés: Vous devez effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT). Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux. Vous attestez de leur conformité vis-à-vis de l'autorisation d'urbanisme obtenue.

Ces deux déclarations sont réglementées par des CERFA.

Seuls, les détenteurs d'une **déclaration préalable** de travaux (DP) ou d'un permis de démolir n'ont pas à déclarer l'ouverture de chantier. Un grand nombre de Pencharçais ont réalisé des travaux sans faire de déclaration et sont donc dans l'illégalité. Nous les invitons à se rapprocher de la mairie pour obtenir les documents nécessaires. Une campagne de rappel va prochainement être réalisée auprès des contrevenants.

Ces démarches sont obligatoires et réglementées par le code de l'urbanisme (Articles R*420-1 à R*427-6 pour la D.O.C. et Articles L461-1 à L463-1 pour la D.A.A.C.T.).

En cas de non conformité, il pourra être procédé à une **demande de modification** des travaux réalisés, voire dans les cas extrêmes, à une **obligation de démolition**.

Le service urbanisme est à votre écoute pour vous renseigner et faciliter vos démarches.

SÉCURITÉ

Alerte entre voisins

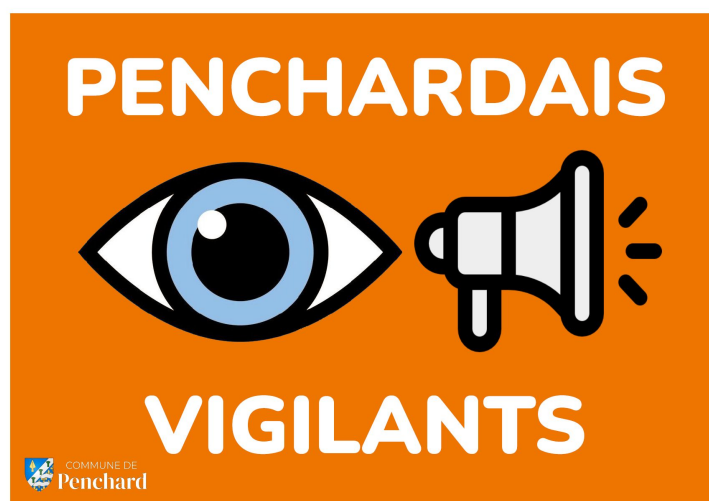
Depuis son lancement lors de l'été 2023, le groupe privé de communication entre Pencharçais, pour **renforcer la vigilance entre voisins**, s'est très vite développé et compte actuellement **40 membres**.

Ce groupe de communication privé et **réservé aux habitants de la commune** permet de publier des messages d'alerte dès lors qu'un comportement suspicieux est observé. Cela permet ainsi d'être informé immédiatement et de redoubler de vigilance.

Également, **des panneaux ont été posés aux entrées du village** afin d'informer les personnes mal intentionnées que nous sommes vigilants et que nous disposons des moyens de communication pour s'alerter entre voisins de manière réactive. Rappelons que ce type de dispositif a démontré son efficacité avec une réduction des actes de cambriolage/tentative de cambriolage de 20% à 40% selon le ministère de l'intérieur.

Toutes les informations et formulaire d'inscription ici : penchard.fr/penchardais-vigilants

Site Internet de la commune : [☰ MENU](#) > Mon village > Sécurité > Pencharçais Vigilants



REJOIGNEZ LE GROUPE

ALORS

Chères et chers penchardais,

Les prochains mois seront riches en événements pour les petits écoliers et les habitants de Penchard: la **brocante** le 2 juin, la **kermesse** le 22 juin, ...
Le **loto des enfants** est reporté au 14/09 pour encore plus vous régaler.



Nous sollicitons votre implication en vous conviant à une **réunion d'organisation** lundi 22 avril à 19h.
Toute aide sera la bienvenue : recherche de lots, tenue d'un stand ou de la buvette quelques heures, etc.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous écrire: associationalors@gmail.com

Les membres du Bureau d'Alors

COMMUNICATION

Donnez-nous votre opinion concernant le Petit Penchardais

En juin 2020, avec le numéro 101, vous aviez pris connaissance de la nouvelle formule du journal d'information municipal, "Le Petit Penchardais". Aujourd'hui, vous tenez entre les mains la seizième édition numérotée 116.

Il nous semble qu'il est temps de s'interroger sur votre ressenti concernant à la fois les rubriques, le contenu rédactionnel ou la mise en page.

Dans la première édition, nous vous avons expliqué notre souhait de vous faire participer, en nous proposant par exemple, vos plus belles photos du village (ou autre) afin que nous les utilisions (avec votre accord) pour illustrer la couverture ou un article. Nous vous avons également proposé de nous écrire pour nous poser vos questions ou nous faire vos suggestions concernant des contenus que vous souhaiteriez y retrouver.

Aujourd'hui, nous souhaitons vous impliquer dans l'évolution de notre journal communal, et à cette fin, nous vous proposons de répondre au questionnaire que nous avons réalisé. Vous pouvez y répondre soit :

- en utilisant le lien suivant penchard.fr/sondage-petit-penchardais ;
- en flashant le QR code disponible sur la droite ;
- en nous déposant en mairie (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres) le questionnaire en papier glissé dans ce numéro.



Nous vous remercions par avance, pour votre participation et vos commentaires.

VIE DU VILLAGE

Les lignes de bus changent de numéro

Île-de-France Mobilités souhaite améliorer la lisibilité du réseau de bus régional, en travaillant sur la numérotation des lignes de bus afin que chacune ait un numéro unique. L'Île-de-France a été découpée par départements et secteurs, qui ont chacun un code spécifique. Sur le territoire de Roissy Est, toutes les lignes de bus commenceront par le numéro 21.

Aussi, à **partir du 22 avril 2024**, en ce qui concerne Penchard, deux lignes de bus verront leurs numéros changer :

704 ➔ **2104** **MEAUX – Gare de Meaux**
SAINT-PATHUS – Les Frênes

711 ➔ **2111** **SAINT-MARD – Gare de Dammartin-Juilly-Saint-Mard**
MOUSSY-LE-NEUF – La Fortelle

Retrouvez toutes les informations essentielles sur www.iledefrance-mobilites.fr.

LE COIN DES PENCHARDAIS

LA ROUTE JUSQU'AU BOUT...

À ceux qui sont passés de l'autre côté...

Je poursuivrai mon chemin
À travers le jour et la nuit
À travers les détours et les ennuis
Je poursuivrai mon chemin...

Avec courage et ténacité
J'avancerai du matin jusqu'au soir
Je garderai espoir
De trouver la paix et la sérénité

PENCHARD

(acrostiche)

Proche de Meaux
Entre champs et bois
Nationale 330
C'est le chemin !
Habitant ou passant
Attention !
Roulez
Doucement...

Marcelline DELAMARRE

Habitante et native de Penchard

MON VILLAGE LÀ-BAS

Je ne suis pas née là-bas, dans la brume de la région de l'Île de France dont il constitue la moitié orientale.

En hiver, la neige recouvre les routes goudronnées, les flocons brillent comme des diamants.

Ses aurores brillants et ses couchants éclatants.

Ma brève enfance, les ont bien connu.

Son bois, ses vallons, ses plaines teintées parfois encore mes désirs et mes rêves.

C'est ce village qui retient tout mon cœur.

Son histoire tellement riche et qui laisse tant de vertiges.

Ce village s'appelle PENCHARD.

Martine GIBLAISSE-PREJEANT

VIE DU VILLAGE

Campagne de dératisation

Nous informons les habitants que des actions de lutte contre les rats et les souris, prises en charge par la Mairie, auront lieu le **mardi 16 avril 2024**. Les habitants pourront se procurer du produit en Mairie. L'antidote des produits est la VITAMINE K1.

France Hygiène Service - 01 60 01 70 42

intervention@france-hygiene-service.com

TRIBUNE LIBRE

Majorité municipale

SAVE THE DATE !

Le prochain Conseil municipal aura lieu le 5 avril prochain à 19h30 dans la Salle du Conseil de la mairie.

Lors de cette assemblée, sera soumis au vote des élus l'approbation des comptes de l'année 2023. Sera également voté le budget de l'année 2024 et plus précisément le budget de fonctionnement mais également le budget d'investissement.

Après avoir récupéré des finances qui ne permettaient pas à la commune d'envisager un quelconque projet, nous nous sommes attelés, depuis notre installation, à assainir les finances, et ainsi à gérer au mieux les dépenses et à optimiser les recettes.

Lors du prochain conseil municipal seront présentés les projets de l'année 2024.

Nous vous invitons à assister à ce Conseil Municipal qui saura vous apporter les réponses aux questions que vous pouvez vous poser en matière d'utilisation de l'argent public.

Nos dotations sont issues de vos impôts.

Tout est mis en œuvre pour une bonne gestion de votre argent.

Venez vous en assurer en assistant au prochain Conseil municipal !

Géraldine DUPARAY

1^{ère} adjointe en charge des finances

Groupe de l'opposition

Liste Unis, le ❤️ de Penchard bat plus fort

Aucun texte n'a été transmis pour cette édition.

Les textes transmis sont repris dans leur intégralité et à l'identique : leurs contenus engagent la responsabilité de leurs auteurs.

Les actualités de la bibliothèque de Penchard

Une nuit de la lecture placée sous le signe de l'exploration

Les explorations maritime, terrestre et spatiale étaient à l'honneur de cette 2ème édition de la **Nuit de la lecture** organisée, le 20 janvier dernier, par les bibliothécaires de Penchard.

20 jeunes explorateurs et exploratrices ont brillé sur le **plateau de jeu grandeur nature** qui leur était proposé, relevant les défis et bravant les obstacles pour récupérer des trésors.

Les maquettes réalisées par 4 candidat.e.s ont été difficiles à départager tant la qualité et l'imagination étaient au rendez-vous. **Un immense bravo à Aria, notre gagnante avec sa maquette de fusée.**



La soirée s'est achevée par un **quiz interactif** mêlant questions de connaissances plus ou moins loufoques et blind test.

Au total, une quarantaine de participants étaient présents pour ce rendez-vous qui va devenir un incontournable des animations proposées par la bibliothèque de Penchard dans le cadre des événements du réseau de lecture publique.



Nouveauté : boîte de retour de documents



Depuis quelques jours, une **boîte de retour des documents** est à votre disposition. Vous pouvez rendre tous les documents (livres, cd, dvd, périodiques...) empruntés dans l'ensemble des médiathèques du réseau de lecture publique du Pays de Meaux. La boîte de retour est située à proximité de la Place de la Mairie.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pendant les horaires d'ouverture au public, n'hésitez pas à l'utiliser.

Avec la présence de Sandrine Mirza, le salon du livre a rayonné à Penchard

Dans le cadre du Salon du livre qui s'est tenu à Meaux les 16 et 17 mars, des rencontres d'auteurs et autrices étaient organisées dans les médiathèques du réseau de lecture publique. **Sandrine Mirza**, historienne, autrice et scénariste, est venue présenter sa BD « *Histoire de France au féminin* ».

Il s'agit d'une BD qui redonne aux femmes leur place dans l'histoire de France. Sandrine a expliqué son travail de scénariste devant un **public passionné et conquis**.



Coussins, plaids et livres : un succès pour la soirée pyjama littéraire spéciale ados



Quinze adolescents et adolescentes ont répondu présents pour cette première **soirée pyjama littéraire**. Ils ont pu échanger, dans une atmosphère chaleureuse et conviviale, sur leurs **coups de cœur littéraire**. Pendant plus d'une heure, le cercle littéraire a captivé l'attention de tous, créant un espace d'échange et de partage propice à l'expression de chacun.

La soirée s'est poursuivie avec des **jeux de société**. Parmi les différentes options proposées, le jeu du Loup-Garou a rapidement remporté tous les suffrages. Les adolescents se sont plongés avec enthousiasme dans ce jeu de rôle palpitant, où suspense et stratégie étaient au rendez-vous. Les rires et les cris de surprise ont résonné dans la salle des fêtes, créant une **jolie ambiance festive**.

Face à l'engouement suscité par cette soirée, les bibliothécaires envisagent de renouveler l'expérience.



Matinées assistantes maternelles



Vous êtes assistant.e maternel.le ? Cette matinée vous est entièrement dédiée. **Venez avec les enfants que vous gardez** : ensemble, nous leur raconterons des histoires, nous chanterons des comptines et échangerons sur vos pratiques de lecture avec les tout-petits. Séance de 10h15 à 11h30.

Prochaines dates :

- 5 juin
- 18 septembre
- 13 novembre

« Han/situation » : une conférence immersive sur le handicap

Les bibliothécaires vous proposent, le vendredi 14 juin à 20h30, une **expérience immersive dans le quotidien des personnes en situation de handicap** : circuit en fauteuil roulant, exposition, initiation à la langue des signes... Une conférence interactive au service du mieux vivre ensemble.

A la salle des fêtes, sur réservation à mediatheque.penchard@paysdemeaux.fr



Représentation dans l'espace



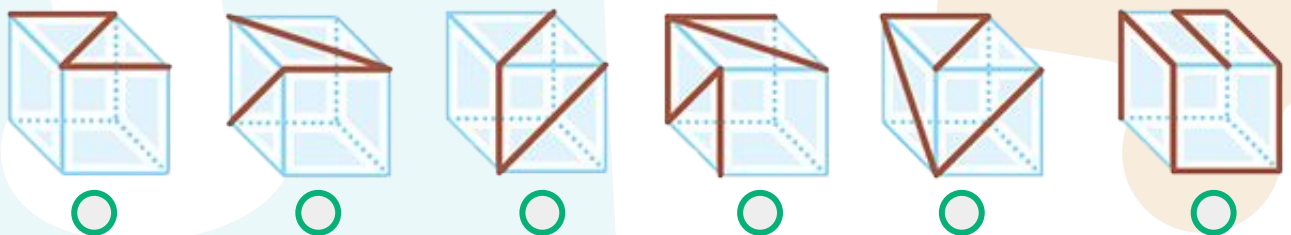
Sauras-tu résoudre ces énigmes et trouver les correspondances ?

Voici 4 parapluies ouverts. Tu dois relier les mêmes parapluies entre eux :



Voici 6 cubes dont certaines arêtes et diagonales ont été tracées en marron. Tu dois relier les mêmes cubes entre eux :

Vue de trois quart :



Vue de dessus :



GÂTEAU INVISIBLE AUX POMMES

Un vrai régal !

Portions : 6 à 8 parts

Préparation : 15 min.

Temps de cuisson : 35 min.

INGRÉDIENTS



800 g
Pommes (6 environ)



10 cl
Lait



2
Œufs



70 g
Farine



50 g
Sucre



20 g
Beurre fondu



1
Sachet de levure



1
Pincée de sel



Extrait de vanille
Sucre glace

PRÉPARATION

1. Mélanger la farine, la levure et le sel
2. A part, mélanger les œufs et le sucre, y ajouter le beurre, le lait et la vanille (plus rhum ou autre parfum selon les goûts, ou pas)
3. Ajouter la farine progressivement
4. Peler les pommes et les trancher en fines lamelles
5. Les verser dans la pâte et remuer délicatement pour bien les enrober de pâte
6. Beurrer et fariner un moule à manquer, y verser la préparation et lisser le dessus
7. Cuire 35 minutes à 200 °C
8. Démouler quand c'est froid et saupoudrer de sucre glace

*Bon
Appétit*

INFOS PRATIQUES



MAIRIE DE PENCHARD

1 place de la mairie
77124 PENCHARD

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi : 9h-12h

Mardi et mercredi :
9h-12h / 14h-18h

Vendredi :
9h-12h / 14h-16h

Samedi (*permanence des élus*) :
9h-12h

Contact

01 64 34 10 86

Urgence : 06 71 14 25 22

mairie@penchard.fr

www.penchard.fr

@penchard.mairie

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte **mercredi & vendredi** de
16h30 à 19h, et le **1er samedi** de
chaque mois de **10h à 12h**

EGLISE DE PENCHARD

Baptême, mariage, obsèques :
Père OLIVIER

07 45 64 24 13

+ PHARMACIE

Dimanche, jours fériés et la nuit

Pharmacie de garde (*Jour*)
Pharmacie d'urgence (*Nuit*)

Trouver votre pharmacie :

www.monpharmacien-idf.fr

Ou contactez le **118 918**

Dans tous les départements d'Île de France, hors Paris, la réglementation impose de **contacter la gendarmerie** ou le **commissariat** de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit.



AGENDA

BROCANTE ALORS

Dimanche 2 juin 2024

SPECTACLE ÉCOLE & KERMESSÉ

Samedi 22 juin 2024

NAISSANCES

PEREIRA DA FONSECA Valentino
né le 24 janvier 2024

Ramassage des encombrants

S'effectue gratuitement, **uniquement sur rendez-vous** (démarche en ligne sur penchard.fr/encombrants ou en mairie).

Déchets verts

Reprise des ramassages dès le mardi 2 avril, et tous les mardis jusqu'à fin novembre : infos sur penchard.fr.

Dates des passages de la balayeuse à Penchard

Mercredi 10 avril 2024

Mercredi 16 mai 2024

Mercredi 5 juin 2024

Mercredi 3 juillet 2024

NUMÉROS UTILES

Commissariat (Meaux) :
Avenue Salvador Allende
01 60 23 32 17

Gendarmerie (Meaux) :
3 rue Noéfort
01 64 34 08 90

SOS Femmes (Meaux) :
01 60 09 27 99

Hôpital (Meaux) :
6-8 rue Saint-Fiacre
01 64 35 38 38

SOS Médecins : **3624**

Enfants en danger : **119**

Urgence sociale : **115**

Urgence (EU) : **112**

Pompiers : **18**

Police : **17**

Samu : **15**

Journal d'information municipal trimestriel et gratuit

Editeur : Commune de Penchard,

1 place de la mairie - 77124 PENCHARD

Responsable de la publication : M. le Maire de Penchard

Conception : Jérémy BARDEAU ; Jérôme QUELLIER

Rédaction, photos : Vos élus municipaux (sauf signés ou mention en marge).

Dépôt légal à parution : Bibliothèque Nationale de France

Tirages : 500

Impression : Le Magasin Du Print (Neuilly Sur Marne - 93)

Distribution : Vos élus municipaux

Vous souhaitez publier ?

Vous souhaitez partager une idée, une expérience, un savoir-faire ou encore proposer vos talents de reporter/journaliste, le journal "Le Petit Penchardais" est à la disposition de tous les Penchardais.

Pour une publication dans le prochain numéro, merci de transmettre votre demande par email à l'adresse suivante : mairie@penchard.fr